



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Journée académique Education artistique et culturelle

« L'Education artistique et culturelle de chaque élève :
un parcours de formation à construire »

Mercredi 15 octobre 2014 – Lycée professionnel Luxembourg

**11 Quai Yves Barbier
70014 VESOUL Cedex**

8h45 - 9h00

Accueil des participants

9h00 - 9h20

Ouverture du séminaire : **Monsieur Eric MARTIN, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des Universités**

Une politique publique cohérente, systématique et ambitieuse

La loi n°2013-585 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République instaure un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves tout au long de leur scolarité (article 10). L'article L 121-1 du code de l'éducation reconnaît l'éducation artistique et culturelle comme une composante de la formation générale dispensée à tous les élèves contribuant à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la Culture. Selon ces principes, le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à mettre en cohérence enseignements et actions éducatives et à les relier aux expériences personnelles. La circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013 a par ailleurs posé les principes d'organisation, de pilotage et de suivi du parcours.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de chaque élève : quelles collaborations pour le construire ?

9h25 – 9h45

Intervention de Monsieur Vincent MAESTRACCI, IGEN, Doyen du groupe « Enseignements et éducation artistiques » de l'Inspection générale.

9h45 - 11h00

Table ronde 1 (Durée : 1 h 15)

« Education artistique et culturelle : un parcours à construire de l'école à l'Université » : quelle concertation de pilotage entre les différentes autorités et les principaux acteurs d'un territoire ?

11h00 à 11h15 : Pause

11h15

Projection d'un film réalisé par les élèves inscrits en enseignement Arts-Cinéma-audiovisuel, au lycée Lumière de Luxeuil-Les-Bains (70).

11h25 - 12h30

Table ronde 2 (Durée 1 h 05)

« Quelles modalités de construction d'un Parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève, au cœur de sa formation générale ? »

En appui sur deux mises en œuvre possibles dans les premier et second degrés.

Première partie - Dans le premier degré : mise en place du PEAC dans le département de la Haute-Saône

Deuxième partie - Dans le second degré : mise en place du PEAC dans le département du Territoire de Belfort

12h30 à 14h00

Déjeuner (buffet offert par l'établissement)

14h00 à 15h30

A T E L I E R S

Echanges en atelier : interroger chaque problématique sera l'occasion de se demander à quelles conditions les collaborations institutionnelles et les partenariats en matière d'éducation artistique et culturelle :

- apportent des plus values au parcours de formation de l'élève
- contribuent au développement de ses compétences scolaires (dont la culture humaniste) et de son éducation au sensible
- influent sur son « savoir-être », ses capacités relationnelles et ses apprentissages citoyens
- confortent sa confiance en soi et son engagement personnel

Atelier 1 : Elaboration d'un projet artistique et culturel

Problématique : Comment construire un projet d'éducation artistique et culturelle qui réponde aux objectifs d'une équipe pédagogique, tout en s'appuyant sur les politiques nationales, régionales et locales ?

En appui sur :

- les dispositifs « La classe, l'œuvre » / « La nuit des musées »
- les dispositifs en partenariat avec l'association Jeunesses musicales de France (JMF)
- un projet pluridisciplinaire conduit auprès d'élèves de seconde dans le cadre de l'enseignement de « Création et activités artistiques – Arts du son » et de l'accompagnement personnalisé (AP).

Atelier 2 : Formation artistique et culturelle de chaque élève, projet d'école ou d'établissement, enseignements, démarche de projet et partenariat

Problématique : Comment lier étroitement les enseignements, la pratique artistique et la rencontre avec des œuvres et des artistes, en prenant en compte les inégalités territoriales, sociales et familiales qui subsistent encore ?

En appui sur le partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation (MRD) – La Citadelle à Besançon.

Atelier 3 : De la construction entre partenaires à la mise en œuvre de dispositifs d'éducation artistique et culturelle

Problématique : Quel est le rôle de chacun des partenaires (institutions, structures culturelles, artistes) dans la construction et la mise en place de projets artistiques et culturels ?

En appui sur le dispositif « Artistes plasticiens au lycée » et « Patrimoine » du Conseil régional de Franche-Comté.

Atelier 4 : Partenariat, mode d'emploi

Problématique : Comment une collectivité peut-elle accompagner des projets artistiques et culturels portés par des équipes pédagogiques ?

En appui sur :

- l'expérimentation de la nouvelle articulation des dispositifs du Conseil général du Doubs
- l'action de l'Atelier de recherche pour les spectacles à l'intention des scolaires (ARSIS, association type loi 1901).

Atelier 5 : Cohérence du PEAC et projet co-construit dans une logique de territoire éducatif

Problématique : Comment cerner la notion de « territoire éducatif » ?

En appui sur :

- les contrats locaux d'éducation artistique (CLEA) dans le Territoire de Belfort (90) et les résidences d'artistes dans le Pays de Montbéliard (25)
- l'expérience des parcours culturels mis en place dans le premier degré – Ville de Besançon.

Atelier 6 : Formation des acteurs contribuant à l'Education artistique et culturelle : des synergies à construire

Problématique : En quoi les formations en partenariat créent-elles une large dynamique et comment lever les obstacles au développement de ce type de formations ?

En appui sur le Pôle régional d'éducation artistique et culturelle (PREAC) « danse » de Franche-Comté.

Atelier 7 : Suivi et évaluation du parcours d'EAC de chaque élève à l'ère du numérique

Problématique : Comment envisager les modalités de suivi et d'évaluation du PEAC de chaque élève et comment faire pour que traces en soient gardées ?

En appui sur les solutions trouvées par équipes enseignantes et partenaires, notamment à l'aide des ressources numériques.

Atelier 8 : A l'interface pédagogique des différents acteurs partenaires impliqués : la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) du rectorat

Problématique : Quelle est la mission de la DAAC dans la déclinaison à l'échelle académique des priorités nationales ? L'exemple de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI).

En appui sur les actions conduites en CSTI en partenariat avec l'Institut FEMTO – ST (Femmes et sciences, Projet « Lux ! »).

Atelier 9 : Education artistique et culturelle et interculturalité

Problématique : Comment prendre en compte le parcours de vie de l'élève dans un projet d'Education artistique et culturelle ?

En appui sur :

- le projet « Citoyens du monde », conduit par La Saïne Royale d'Arc-Et-Senans
- le projet mené en UPE2A au collège Diderot en partenariat avec Les 2 Scènes de Besançon autour du spectacle *Peter Pan*.

Atelier 10 : Langues cultures et ouverture à l'international : une contribution au parcours d'éducation artistique et culturelle

Problématique : Comment et avec quelles collaborations un projet culturel – voire interculturel – peut être ancré sur les enseignements de langues vivantes et ouvert à l'international ?

En appui sur le projet du collège Anatole France (Bethoncourt) : « Carthage dans les littératures de la Méditerranée ».

Atelier 11 : Création contemporaine, culture des enseignants et éducation artistique et culturelle

Problématique : Comment amener tous les enseignants à s'appropriier les questions posées par les formes artistiques actuelles et à se sentir en mesure de participer à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève ?

En appui sur :

- l'action de l'Espace multimédia gantner à destination des enseignants
- les actions de formation des enseignants du 1^{er} degré de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Jura en partenariat avec Les Scènes du Jura
- la politique de diffusion artistique et culturelle de La Fraternelle.

15h30 à 16h15

R e s t i t u t i o n d e s a t e l i e r s

Le rapporteur fera part de la synthèse de chaque atelier en dégagant trois points saillants qui pourront être exprimés sous la forme d'une attente ou d'une proposition de mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

D u r é e d e r e s t i t u t i o n p a r a t e l i e r :
4 minutes

16h15 – 16h30

C o n c l u s i o n d u s é m i n a i r e

Bilan par les animateurs et échange avec les participants.